

Le 24 juin 2021

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée
Vice-première ministre et ministre des Finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Vice-Première Ministre,

Au nom de l'Association médicale canadienne (AMC), permettez-moi de vous faire part de ma sincère gratitude pour avoir prévu des investissements additionnels au titre du Transfert canadien en matière de santé dans le projet de loi C-30, la *Loi d'exécution du budget de 2021*. Au nom des 80 000 médecins, médecins résidents et apprenants en médecine membres de l'AMC, je suis contente de voir qu'un paiement ponctuel de 4 milliards de dollars sera versé aux provinces et aux territoires pour commencer à répondre aux retards qui minent le système de santé du Canada, et qu'un milliard de dollars serviront à soutenir le plan de vaccination contre la COVID-19. C'est un premier pas important pour rebâtir le système de santé du Canada. Nous sommes très soulagés de voir que le projet de loi C-30 a été adopté avec ces mesures.

Le financement de 4 milliards de dollars aidera à répondre aux effets à long terme de la pandémie, notamment les longs retards dans les interventions diagnostiques et donner les soins préventifs. En 2020, en réponse à la première vague de la pandémie, l'AMC a demandé un [rapport à la firme Deloitte](#), qui a permis de mieux comprendre comment la pandémie de COVID-19 causait des retards dans notre système de santé et quel était le financement requis pour y remédier. Ces conclusions ont orienté les recommandations de l'AMC présentées dans les nombreux mémoires au gouvernement fédéral et pendant nos témoignages devant des comités parlementaires.

Nous avons précisé que ce nouveau financement devrait servir à répondre à l'arriéré de chirurgies causé par la pandémie. Cependant, il faut un financement additionnel majeur, en particulier pour améliorer la capacité en santé publique et la prestation des soins primaires. Ce financement est nécessaire si nous voulons répondre aux problèmes de santé invisibles et non diagnostiqués des personnes qui n'ont pas pu recevoir de soins continus en raison de la pandémie.

Le Canada a besoin d'un modèle durable pour assurer un accès équitable aux soins, notamment un travail d'équipe fondé sur le réseautage des médecins de famille, du personnel infirmier praticien, des travailleurs sociaux et des autres professionnels de la santé. Comme le coût des soins de santé continue à augmenter au Canada, il est important d'établir un modèle durable qui stimulera notre système de santé alors qu'il se remet de la pandémie, pour le bien des générations à venir. Comme toujours, l'AMC serait ravie d'aider le gouvernement à mettre ce modèle en œuvre et à répondre aux enjeux de notre système de santé.

Permettez-moi une fois encore de vous exprimer ma gratitude d'inclure dans le projet de loi C-30 la recommandation de l'AMC d'allouer 4 milliards de dollars aux provinces et aux territoires au titre du Transfert canadien en matière de santé. L'AMC est prête à collaborer avec les gouvernements fédéral,

provinciaux et territoriaux pour répondre à l'arriéré initial causé par la pandémie et identifier toute possibilité de collaboration future pour assurer la viabilité de notre système de santé.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,



E. Ann Collins, B. Sc., M.D.

Présidente, Association médicale canadienne

C. c. L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., député, ministre des Affaires intergouvernementales
L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée, ministre de la Santé